

Supervisor Investment Build



1. Contexte de la fonction

La SNCB joue un rôle fondamental en Belgique dans le domaine de la **mobilité durable**.

Notre ambition est de devenir à court terme le choix évident pour nos clients en termes de mobilité.

Pour atteindre cet objectif, nous leur accordons une place centrale dans tous nos processus. Par ailleurs, nous voulons que la diversité sociale se reflète à travers nos collaborateurs. Ce sont vos talents et votre enthousiasme qui comptent, pas votre genre, votre âge, vos origines ou votre handicap.

Pour nous permettre d'atteindre cet objectif, un réel changement culturel s'opère au sein de notre entreprise. **Professionalisme, respect, oser entreprendre et collaborer** sont à présent nos 4 valeurs clé qui définissent chacune de nos actions.

Nos collaborateurs sont motivés à relever ce défi et à contribuer à la réussite de la SNCB.

Stimulé(e) par ce défi ? Nous recherchons un Supervisor Investment Build pour la Wallonie, pour renforcer notre équipe "Maintenance, Repair & Build" du District Sud de la direction Stations.

Cette direction est responsable de la gestion et de l'entretien des gares et points d'arrêt, des parkings voitures et vélos, des bâtiments et des terrains de la SNCB. Elle est en charge de la construction, de la rénovation, de l'achat et de la vente, de la location des concessions domaniales et commerciales, et de tous les aspects de la gestion de tous les bâtiments et terrains (exploitation, spacemanagement, entretien, réparations, propreté, ...).

Une opportunité unique de participer activement au renouveau de la SNCB.

Le siège de travail est situé à Namur, à proximité de la gare.

2. Fonction et responsabilités

Dans le cadre des projets et des chantiers, vous assistez le fonctionnaire dirigeant dans le suivi de la mise en œuvre selon cahiers des charges, aux niveaux qualité, planning et budget. Vous agissez en tant que contact quotidien pour les diverses parties prenantes aux chantiers.

Les principales responsabilités de la fonction peuvent se résumer comme suit :

- Prendre connaissance de tous les aspects techniques et organisationnels propres à chaque projet qui vous est attribué afin de suivre de manière optimale la phase de mise en œuvre.
- Superviser les travaux, parties architecture, génie civil et parachèvement, en tenant compte de la portée, de la qualité, de la planification, du budget et des risques éventuels pour livrer un projet qui répond aux exigences du cahier des charges.
- Vérifier si les plans d'exécutions et les fiches techniques approuvés sont mis en œuvre conformément aux règles de l'art.
- Préparer et participer aux réunions de chantier.
- Mesurer les quantités exécutées et tenir à jour l'ensemble des mesurages de manière rigoureuse.
- Coordonner et suivre les différentes opérations ayant trait aux chantiers, en collaboration avec les partenaires internes et externes.
- Veiller à la complétude du journal des travaux.
- Vérifier les états d'avancement.
- Veiller au respect du planning.
- Négocier, suivre, analyser et évaluer les éventuels travaux supplémentaires (avenants) en collaboration avec le fonctionnaire dirigeant.
- Veillez au respect strict des différentes normes et réglementation en vigueur.
- Se tenir informé des nouveautés et évolutions techniques dans son domaine de compétence.
- Assister aux réceptions (provisoire et définitive) des travaux. S'assurer que les entreprises lèvent rapidement leur remarques, s'assurer de la complétude des dossiers as-built et de la bonne transmission de ceux-ci aux services concernés.
- Rendre compte directement au fonctionnaire dirigeant ou ses supérieurs.

3. Profil

Grade de référence: technicien bâtiments et ouvrages d'art

Vous êtes en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et vous pouvez vous prévaloir de 3 d'expérience significative dans la fonction. Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, vous devez être en possession d'une attestation d'équivalence délivrée par la communauté française pour pouvoir participer à l'épreuve

ou

Vous êtes actuellement technicien et vous pouvez vous prévaloir de 3 ans d'expérience significative dans la fonction .

OU

Grade de référence: technicien principal bâtiments et ouvrages d'art

Vous êtes en possession d'un bachelier dans le domaine de la construction, ou d'une expérience équivalente.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, vous devez être en possession d'une attestation d'équivalence délivrée par la Communauté française pour pouvoir participer à la sélection.

ou

Vous êtes actuellement technicien principal.

Compétences techniques:

- Posséder une bonne connaissance théorique et pratique dans le domaine de la construction.
- Avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse.
- Être intéressé par les nouvelles technique et technologies dans le domaine de la construction.
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle.
- Avoir un contact aisé avec les intervenants extérieurs.
- Avoir des connaissances en informatique de la Suite Office, ainsi qu'une pratique aisée d'un logiciel de DAO.

- Pouvoir travailler en parfaite autonomie ou et en équipe.
- Détenir le permis de conduire B (minimum).

Atouts:

- Vous avez déjà acquis une expérience en tant que surveillant sur de grands chantiers ;
- Vous connaissez et maîtrisez Autocad.
- Vous disposez d'une bonne connaissance de la législation sur les marchés publics et vous la maîtrisez.
- Vous disposez d'une bonne connaissance des réglementations relatives aux chemins de fer belge.
- Vous êtes en possession d'un diplôme VCA ou vous avez des notions de la législation sur la sécurité au travail.

Compétences comportementales:

- Vous travaillez systématiquement dans l'analyse d'un problème, vous utilisez au maximum les données disponibles et proposez une solution adaptée.
- Vous avez d'excellentes capacités d'écoute et vous êtes très communicatif. Vous pouvez transmettre des messages verbaux et écrits adaptés à votre public.
- Vous adaptez vos actions de manière ciblée en cas de changement de tâches, de contacts et d'objectifs.
- Vous avez une attitude de travail positive et vous présentez une approche structurée en fonction des objectifs à atteindre et dans le respect des délais fixés.
- Vous êtes axé sur les résultats et vous avez le sens de l'initiative. Vous êtes capable de gérer et de suivre différents projets en même temps.
- Vous êtes orienté client, honnête et vous agissez toujours dans l'intérêt de l'entreprise.
- Vous pouvez travailler de façon autonome, mais vous travaillez également en équipe sans heurts et prenez en compte les souhaits, les idées et les opinions des autres.
- Vous êtes désireux d'apprendre (notamment, l'ensemble des réglementations ferroviaires), à recevoir une formation permanente et à apprendre de nouveaux programmes.
- Vous êtes disponible pour travailler occasionnellement de nuit et/ou le weekend.

4. Nous vous offrons

À la SNCB, vous contribuez chaque jour à une économie durable : moins d'embouteillages, moins de pollution atmosphérique, une mobilité accessible à tous financièrement. Cette fonction vous offre l'opportunité de contribuer au développement d'une offre de services en constante évolution et d'une organisation performante orientée vers le futur.

Nous vous proposons un environnement de travail qui offre une liberté pour les initiatives, des formations, un travail flexible, un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, un engagement social, un salaire attractif et beaucoup d'autres avantages.

5. Quelles étapes devez-vous suivre ?

1. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous via notre site <https://jobs.sncb.be/>.
2. Si votre candidature correspond au profil, nous vous inviterons pour des tests d'aptitudes non-éliminatoires et un questionnaire de personnalité. La direction se réserve le droit de limiter le nombre de candidats aux profils correspondant le mieux à la job description.
3. Vous serez ensuite invité à un entretien qui porte sur votre motivation, connaissances, expérience, capacités et compétences.
4. La direction Stations se réserve le droit de soumettre les candidats à un assessment.
5. Si vous êtes sélectionné, vous serez soumis à un examen médical et vous nous fournirez aussi les documents administratifs nécessaires (copie du diplôme, extrait du casier judiciaire, copie de l'acte de naissance etc.).
6. Prêt pour votre premier jour de travail !

Vous êtes en situation de handicap et vous avez besoin d'ajustements raisonnables pour votre entretien d'embauche ? N'hésitez pas à nous le faire savoir. Les inscriptions seront clôturées dès que nous aurons reçu un nombre suffisant de candidatures.

Les inscriptions seront clôturées dès que nous aurons reçu un nombre de candidatures suffisant.

6. Des questions ?

Sur le contenu de la fonction:

Pierre Sergent

T. 04/241 28 00

M. pierre.sergent@belgiantrain.be

Sur la procédure de sélection:

Clément Marchal

T. 02/525 40 89

M. clement.marchal@hr-rail.be

Remarques importantes :

1. Procédure de sélection

- Cette épreuve est organisée conformément aux dispositions de l'avis **13 H-HR/2019**
http://intranet.hr-rail.be/FR/Regelgeving/Avis/Documents/Avis_2019_H-HR_13.pdf
- Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite.
 - Si vous êtes collaborateur Infrabel ou HR Rail :
Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site www.lescheminsdeferengagent.be.
Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte personnel sur ce site web et de s'identifier au préalable en tant que collaborateur interne.
Votre adresse mail privée doit être utilisée lors de la création du compte personnel.
La direction se réserve le droit de limiter le nombre de candidatures au nombre de candidats qui répondent au mieux à la description de fonction.
 - Si vous êtes collaborateur SNCB : postulez via le mobility board, cliquez ici pour y accéder :
<https://performancemanager.successfactors.eu/sf/careers?company=nmbnation&loginMethod=SSO>
Cette procédure remplace l'inscription via le site www.lescheminsdeferenganent.be

2. Candidats Statutaires

- Si vous êtes agent statutaire des Chemins de fer belges, vous pouvez participer à cette sélection et conserver votre Statut dans les situations suivantes :

A. Rang 3 et supérieur :

- Accès à une sélection, pour un emploi sans valorisation de diplôme.

B. Rang 9 à rang 4+:

- Accès à une sélection, pour un emploi sans valorisation de diplôme ;
- Accès à une sélection, pour un emploi avec valorisation de diplôme, lorsqu'il s'agit d'un emploi en pénurie.

3. Désignation

- Si vous êtes lauréat(e) d'une épreuve donnant accès au grade de référence et que vous êtes désigné(e) dans ce grade, vous serez rayé(e) de la liste des lauréats pour ce grade. En cas d'essai insuffisant, les dispositions du RGPS – Fascicule 501 sont d'application.

4. Installation (candidats statutaires)

- Si la description de fonction correspond à votre grade actuel, vous conservez votre grade, les échelles de traitement qui y sont liées ainsi que votre date de prise de rang.
- Si la description de fonction est différente de votre grade actuel, vous serez installé dans un grade y correspondant, vous serez rémunéré dans les échelles de traitement qui y sont liées et vous recevrez une nouvelle date de prise de rang.

PARTICULARITES :

- Si vous êtes installé dans un grade de même rang dont les échelles de traitement sont inférieures, vous recevrez le cas échéant un supplément de traitement résorbable. Cela signifie que vous ne subirez aucune diminution de traitement par rapport à votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal adjoint et participez à un poste à profil de rang 3, vous conservez votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal et exercez une fonction d'expert, vous conservez votre situation actuelle en cas de participation à un poste à profil de rang 3 si l'appel à candidatures le mentionne explicitement.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de rang 3 – 2^e échelon et participez à un poste à profil de rang 3 – 1^{er} échelon, vous serez installé dans le grade de rang 3 – 2^e échelon correspondant à la subdivision d'avancement du grade de référence.
- Si vous avez obtenu une neutralisation ou une interdiction de recrutement, vous ne pouvez pas participer à la sélection.
- Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, vous devrez être en possession d'une attestation d'équivalence délivrée par la communauté française avant votre entrée en service.